

PLR
Les Libéraux-Radicaux

Conseil de Ville de Delémont

~~5.07/18~~

~~MOTION~~

PRIX A L'INNOVATION DE LA VILLE DE DELEMONT

Delémont compte de nombreuses PME actives dans la production, le commerce, la construction, l'artisanat, les services ou encore dans le secteur primaire (agriculture, exploitation forestière). Ces entreprises offrent plus de 10'000 postes de travail (près d'un tiers des emplois cantonaux) et génèrent de la valeur ajoutée qui impacte directement l'économie locale et, partant, les finances communales.

Dans le but d'encourager des projets novateurs, des initiatives innovantes, des idées originales et des démarches s'appuyant sur l'esprit d'entreprise et la créativité, nous demandons au Conseil communal :

D'instituer un prix destiné à récompenser des projets novateurs, des processus et solutions innovants, des idées ou des concepts créatifs pouvant dynamiser le tissu économique local, favoriser le développement durable ou agir sur l'organisation et/ou le fonctionnement de l'administration communale ;

Les candidatures peuvent émaner de milieux collectifs (entreprises, sociétés, associations) ou de particuliers à titre individuel (indépendants, cadres, employés, ouvriers, simple citoyen). Elles peuvent être élargies aux étudiants engagés dans une voie de formation économique, commerciale ou environnementale. Le Conseil communal fixe les modalités du prix et sa fréquence ; il en détermine sa dotation financière.

La dotation financière du Prix à l'innovation de la Ville de Delémont est prélevée sur le Fonds pour la promotion et le développement de l'économie locale (901.1).

Nous remercions le Conseil communal pour sa bienveillance et invitons le Conseil de Ville à accepter la présente motion.

Delémont, le 30 avril 2018

Au nom du Groupe PLR


Michel Friche





